

Séminaire forêt bois - 19/11/2020

Ordre du jour

- Ouverture et présentation de la démarche forêt-bois du Pays de Brest**
Patrick LECLERC, vice-président du Pôle métropolitain
- Partage du diagnostic territorial et des propositions d'actions | Relever le défi du développement local des marchés du bois d'œuvre**
Olivier FERRON, délégué général d'Abibois
- Les acteurs en actions | Vers un plan d'actions « Forêt-Bois Pays de Brest »**
Interventions du CAUE 29, de l'ONF, du CRPF, d'Ener'gence et d'André BOULIC
- Conclusion du séminaire et prochaines étapes**
Patrick LECLERC, vice-président du Pôle métropolitain

Liste des participants

Prénom et nom	Organisme
Alain PRIME	Relais Travail
André BOULIC	Expert bois
André POSTEC	Mairie de Logonna Daoulas
Anne-Sophie MORVAN	Mairie de Guilers
Antonin MASSET	Mairie de Guilers
Benjamin GENEVOIS	Tanguy Industrie Bois
Bernard MENEZ	Syndicat forestier 29
Bertrand RAYSSIGUIER	Syndicat Forestier du Finistère
Caroline BARCHELARD	Mairie de Lannilis
Catherine LE PERRON	AR-TERR architecture & territoire
Céline DAGORN	Brest métropole
Christophe CALVARIN	Ener'gence
Claire AMIL	Syndicat de Bassin de l'Elorn
Claire ENGRAND-DESSE	Mairie de Gouesnou, adjointe DD, environnement, mobilités
Daniel LE COSSEC	Le Logis Breton
David LE FERREC	CRPF
Delphine HERRY	Brest Métropole
Emmanuelle APPERE	Adjointe Environnement la roche Maurice
Eric STEPHAN	CCIMBO
Erwan ABGRALL	Beeep_Mieux bâtir avec moins.
Erwan BUREL	Pôle métropolitain du Pays de Brest, chargé de mission
Fabien AUBRY	ADEUPa
Fabien MAHE	Onésime Paysage
Garlonn BERTHOLOM	Région Bretagne
Guy LE VALLEGANT	Cetef 29, syndicat forestier
Gwladys LE BIVIC	Trace & Associés
Hervé BOIVIN	Abibois, animateur bois construction
Jean-François HAMON	Eco-Bati Bois
Julie MERDY	Greta de Bretagne Occidentale

Julien PRIGENT	cetef 29 , syndicat forestier
Laurence KERSALE	POLE EMPLOI
Laurent PIOLINE	Office National des Forêts
Laurent SOMER	Chambre d'Agriculture de Bretagne
Manuel ALVAREZ	Lycée de l'ELORN
Marianne SAVORET	CCPA
Marie GARNIER	CAUE29
Marie GARNIER GUIOMAR	Koad an arvorig
Marie PELLE	Fédération BTP du Finistère
Mario HOLVOET	Licence pro MEQGC - UBO
Maryse LARPENT	Conseil de développement
Michel TREGUER	Commune de Lannilis
Miguel QUEFFURUS	Bois expo distribution
Morgan ALLES	Atelier voyage du bois
Muriel LETTY	Laita
Nicolas DUVERGER	CAUE29
Olivier ABALLEA	O' architecture
Olivier FERRON	Abibois, délégué général
Pascal BRETON	Cfppa Kerliver
Pascale ANDRE	CCPI
Patrick LECLERC	Pôle métropolitain du Pays de Brest, vice-président économie et emploi
Philippe MORE	Iwa - Atelier d'Architecture
Philippe MOURET	Murébois 29 (Nature et Bois)
Pierre MINARD	Scierie de Landi
Pierre Yves TANGUY	Queguiner Matériaux
Richard GUILLEMOT	SARL Trois-Architectes
Ronan LE BRAS	Guyot Bois Energie
Sabrina L'HERROU	O' architecture
Sandrine MIKOL	Brest métropole
Sophie NICOLAS	DDTM 29
Stéphane LAFARGE	FCBA
Sylvie MINGANT	Brest métropole
Thibaut THIERRY	PNRA
Thierry CANN	Pôle métropolitain du Pays de Brest, directeur
Thierry ROUDAUT	Mairie de La Forest Landerneau, maire adjoint
Thomas PATENOTTE	OEB
Victor LANSELLE	Association ULTRA
Yvan SIONNEAU	CCPCAM
Yves GUIGNOT	Commune de Logonna Daoulas

Compte-rendu des échanges

Ce séminaire se déroule en visio-conférence pour s'adapter à la situation sanitaire.

1. Présentation de la démarche forêt-bois du Pays de Brest

Patrick LECLERC remercie les participants, représentant l'amont et l'aval de la filière forêt-bois. Cette filière concentre **beaucoup d'atouts et de compétences** sur le Pays de Brest et suscite également **beaucoup d'attentes de la part des acteurs** publics et privés au regard de son potentiel économique et écologique. Cependant notre territoire, d'abord marqué par son interface terre-mer, doit encore se **construire une « culture bois »**.

Le diagnostic réalisé ces derniers mois a permis de dresser un état des lieux de la filière forêt-bois sur le Pays de Brest. Au vu des attentes fortes exprimées, le séminaire d'aujourd'hui vise à vous présenter **une stratégie territoriale et un plan d'actions qui se veulent innovants et ambitieux pour la période 2021-2024**. Cette volonté s'inscrit dans un contexte économique et environnemental où la forêt et le bois sont plus que jamais d'actualité.

L'ambition est le développement économique de la filière forêt-bois : le plan d'actions doit être un levier pour générer des activités créatrices d'emplois durables en amont et en aval. Avec deux objectifs complémentaires : **atténuer l'empreinte carbone** pour lutter contre le réchauffement climatique et **préserver la biodiversité**, la qualité de l'eau et de l'air.

Le séminaire d'aujourd'hui vise à fédérer autour des 8 propositions d'actions issues du diagnostic territorial de la filière forêt-bois. Il s'inscrit dans la continuité de la réunion de lancement au lycée de l'Elorn (70 participants), des échanges lors du diagnostic territorial (+50 entretiens), des ateliers au domaine de Menez Meur puis chez Trecobat (90 participants), et de la communication du diagnostic et des propositions d'actions en septembre 2020.

5 étapes de co-construction avec les acteurs

1. Lancement au lycée de l'Elorn (mai 2019)
2. Début du diagnostic (oct. à janv. 2020)
3. Ateliers à Menez Meur et Nature&Bois (février 2020)
4. Communication du diagnostic territorial (septembre 2020)
5. Séminaire de partage du diagnostic (novembre 2020)

+ 100 professionnels
représentant tous les maillons de
la filière se sont déjà impliqués,
beaucoup d'attentes et une forte
mobilisation des acteurs pour
développer la filière

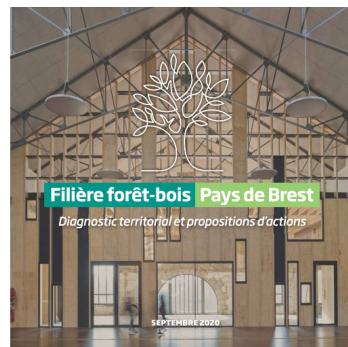


2. Partage du diagnostic territorial et des propositions d'actions

Pour consulter le diagnostic territorial et les propositions d'actions

https://www.pays-de-brest.fr/images/pdf/Foret_bois/FB_Pays_de_Brest_septembre_2020.pdf

Olivier FERRON revient sur la filière forêt-bois au cœur de l'actualité. Cette filière répond aux **attentes sociétales** d'une économie plus locale et résiliente, et transition écologique et **décarbonation de notre économie** sont une priorité du plan de relance à venir : les entreprises bénéficiaires de ces aides devront aller vers une neutralité carbone, opportunité supplémentaire pour la forêt et le bois.



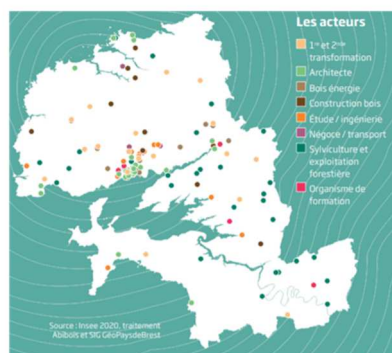
L'enjeu est de positionner la filière forêt-bois au cœur de la stratégie du territoire. On fait souvent le lien entre bois et énergie mais les externalités de l'arbre sont nombreuses : élément de paysage, vecteur et support de biodiversité, levier de qualité de l'eau et des sols, stockage carbone, filière « sèche » (peu consommatrice d'eau), support d'une économie locale et d'emplois durables, etc. Pris séparément ces services apportés par l'arbre peuvent être perçus comme une charge, c'est pourquoi il est important de développer une approche filière globale et de rechercher un équilibre économique autour du **trijptyque boisement / gestion / valorisation**.

Postulat central pour construire le plan d'actions : l'arbre se développe dans le temps long et doit être valorisé là où il génère le plus de valeur ajoutée c'est-à-dire en bois d'œuvre (bois de construction et aménagements). Il faut donc chercher à **développer en priorité les marchés du bois d'œuvre**, ensuite la transformation du bois va générer des sous-produits qui pourront être valorisés en énergie.

Patrick LECLERC fait part de son étonnement quant à la forte motivation des professionnels pour construire un plan d'actions forêt-bois. Olivier FERRON précise que **le Pays de Brest bénéficie d'un pool d'acteurs et de compétences unique en Bretagne !** (800 entreprises dont 150 en cœur de métier)

Principaux éléments du diagnostic

Une concentration remarquable d'acteurs et de compétences bois



Le diagnostic territorial

Le secteur de la forêt

28 804 ha (14%)
91 % privée
28 % non gérée
6 500 km haies

L'appareil de formation

Offre formation dynamique
(Dupuy de Lôme, Elorn, Pleyben, Nivot, ...)

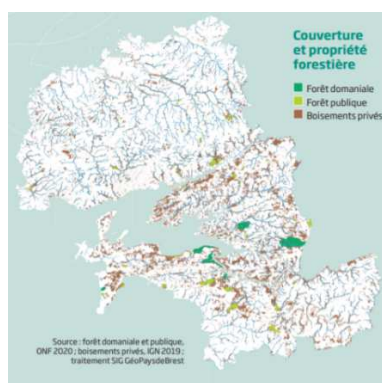
Le secteur de la construction

13 500 m³ sciés
60 % emploi
Maison Individuelle

Le secteur de l'énergie

118 000 tonnes
43 Chaufferies

Le diagnostic fait le constat d'un déficit de culture en éco-construction chez les maîtres d'ouvrage avec cependant des mentalités qui évoluent. En Bretagne la filière forêt-bois n'est pas encore identifiée comme une priorité de développement. La Bretagne, relativement peu boisée (15% de sa superficie contre 30% en France), a construit son développement autour de la mer et l'agriculture. L'arbre a ainsi été considéré pendant des décennies comme un élément parasite à gommer du paysage, en agriculture notamment. Historiquement l'arbre était pourtant très présent, en témoigne le bâti des centres-villes historiques comme celui de Landerneau. Si la culture du béton s'est imposée après-guerre, on constate une évolution des mentalités et une volonté des élus locaux de porter des projets qui s'appuient sur des filières locales et durables. Face aux enjeux à venir sur la rénovation du patrimoine public, **une priorité est donc d'accompagner une montée en compétences des maîtres d'ouvrage publics et des principaux donneurs d'ordre sur les filières bois et biosourcés.**



L'amont est caractérisé par une polarité forestière délimitée par l'Elorn, avec au nord peu de forêt et davantage de bocage, et une partie sud plus boisée et connectée au « grenier à bois » du Centre ouest Bretagne (45 000 ha de forêts dont 30 000 dédiés à la production). Le potentiel de ressource locale mobilisable est fort mais avec une prédominance de la forêt privée et un morcellement très important (8 000 propriétaires !). **La mobilisation et la mise en mouvement des propriétaires forestiers privés est donc un levier à actionner.** La ressource bocagère est également importante avec une difficulté à connecter cette ressource aux marchés (marché du bois énergie peu structuré, très peu de potentiel en bois d'œuvre) ; pour progresser une opportunité serait de rapprocher forêt et bocage pour travailler sur une valorisation commune de la ressource.

Le diagnostic des marchés met en lumière un savoir-faire historique dans la construction bois. Plusieurs acteurs locaux précurseurs ont fait naître en Bretagne l'activité de construction bois. Ce réseau de compétences a grandi avec des leaders régionaux de la charpente, du négoce et de l'industrie du bois. Ces entreprises sont surtout positionnées en maison individuelle et extensions (+30% des extensions en Bretagne sont construites avec le bois). En revanche, malgré la faisabilité technique, **le positionnement est insuffisant sur les bâtiments publics ou tertiaires : une autre priorité est de mobiliser les décideurs territoriaux pour actionner la commande publique.**

D'autre part, **la connexion entre ressource locale et marchés locaux est faible : les feuillus, qui constituent 80% de la forêt locale, sont très peu valorisés bien qu'il existe des marchés porteurs en aménagements intérieur et extérieur.** L'offre locale en sciage et en transformation reste limitée (seulement 13 500 m³ sciés sur le territoire), avec une culture de l'import liée à la facilité de s'approvisionner via les ports. **Là aussi il faut s'appuyer sur les décideurs territoriaux pour déclencher des commandes favorisant ce lien entre ressources et besoins**, et contribuant ainsi à la structuration du réseau de compétences bois local.

Les 8 propositions d'actions

Le diagnostic fait le constat de **politiques publiques centrées sur le bois énergie**. Les propositions d'actions forêt-bois se concentrent donc sur le bois d'œuvre pour rééquilibrer les interventions au bénéfice de l'ensemble de la filière forêt-bois. Des acteurs comme Ener'gence vont poursuivre leurs actions sur l'énergie, notamment dans le cadre du dispositif « Chaleur D'ici même ».

4 leviers déclinés en 8 propositions d'actions sont issus du diagnostic et des ateliers :

1^{er} levier	Action 1 : Lancer un Appel à manifestation d'intérêt (AMI)
La commande publique	Action 2 : Anticiper les opportunités de chantiers

Le 1^{er} levier identifié est de travailler sur la commande publique : c'est le plus facile dès lors qu'on a mis en mouvement les acteurs territoriaux. Les moyens existent pour positionner le bois d'œuvre et les biosourcés dans les projets, y compris des bois régionaux. Ces réalisations vont rendre visible le bois au regard des citoyens : écoles, bâtiments publics ou encore logements construits ou rénovés en bois, vont donner un signal et amener les habitants à s'intéresser eux aussi au matériau bois.

L'action 1 consiste en un AMI déjà testé par Abibois sur métropole rennaise : il s'agit de proposer aux collectivités d'intégrer le bois et les biosourcés dans des programmes de construction ou rénovation (le positionnement de cet AMI reste à préciser). Les collectivités volontaires seront accompagnées de l'intention à la mise en œuvre, pour cadrer les programmes et atteindre les objectifs avec les parties prenantes. L'AMI de Rennes se traduit aujourd'hui par 1 000 logements mobilisant la solution bois.

L'action 2 vise à anticiper les opportunités de chantiers bois en allant à la rencontre des acteurs, collectivités, MOA. Cette action, complémentaire de l'AMI, permettra de détecter de futurs projets pour les orienter et les accompagner vers la solution bois.

[Illustration avec le futur collège de Landerneau : le bois va être présent dans ce projet qui est à un stade où on peut encore orienter l'origine du bois et des matériaux vers les biosourcés ; ce travail est à réaliser auprès de maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental et de la maîtrise d'œuvre ; c'est un exemple de ce qui est à engager pour faire du lien avec la ressource et les compétences locales.]

2^{ème} levier	Action 3 : Organiser des "émulations constructives"
Le réseau de compétences	Action 4 : Attirer vers les métiers du bois

Le 2^{ème} levier identifié est de travailler sur la partie compétences. On constate un manque de culture, de compétences et de connaissances sur l'arbre et le bois sur le territoire. Il existe néanmoins un noyau dur d'acteurs sur lesquels s'appuyer pour monter en compétences et structurer cette filière.

L'action 3 a pour objectif le partage d'expériences autour de réalisations bois d'œuvre. Lors de ces « émulations constructives », l'équipe projet présente à un public professionnel le déroulé et les composantes du projet, ce qui marche ou pas. Ce retour d'expérience sur des chantiers démonstrateurs permet notamment aux MOA de monter en compétences par l'échange.

L'action 4 vise à attirer vers les métiers du bois. Le facteur limitant pour développer la filière au niveau local et régional est la compétence. Dans certains secteurs des entreprises tendent déjà à limiter leur développement par manque de compétences. Il convient d'anticiper ce phénomène avec un travail d'animation pour une mise en relation plus forte entre les entreprises, les appareils de formation, les jeunes et globalement les personnes sur le marché du travail.

3^{ème} levier La connexion ressource/marchés	Action 5 : Développer la gestion durable de la forêt privée
	Action 6 : Impulser des aménagements en bois local

Le 3^{ème} levier identifié a pour objectif de travailler sur le lien qui reste à construire entre ressource locale et marchés, avec deux axes complémentaires : le développement de la gestion durable de la forêt privée et la valorisation de cette ressource en aménagements publics.

L'action 5 consiste à mettre en mouvement les propriétaires forestiers, tout particulièrement les propriétaires privés. Le potentiel est important avec 8 000 propriétaires, il faut les interpeller et leur donner envie d'investir dans une gestion durable pour la mettre en travaux, afin de reconstituer et développer la ressource et d'y mobiliser du bois pour les marchés.

L'action 6 a pour but d'impulser des aménagements en bois local dans l'espace public. Le diagnostic met en lumière la difficulté à créer du lien entre les ressources en bois local et les marchés. Il est possible de travailler notamment avec les acteurs publics pour mettre en place des aménagements, autant de signaux qui vont rendre visible le bois auprès des citoyens.

4^{ème} levier La culture bois	Action 7 : Sensibiliser les habitants à l'arbre et au bois
	Action 8 : Tester des classes découvertes forêt-bois

Le 4^{ème} et dernier levier identifié est la sensibilisation des habitants et des scolaires, condition nécessaire pour implanter une culture bois sur le territoire et structurer la filière locale à moyen/long terme.

L'action 7 vise à sensibiliser les habitants à l'arbre et au bois. Au-delà des temps d'animation et d'information ouverts à tous qui sont nécessaires, d'autres pistes d'actions sont à explorer : des éléments symboliques matérialisant l'arbre et le bois dans l'espace public, un lien plus fort du citoyen à l'arbre au travers d'aménagements urbains ou de l'accès aux forêts publiques.

L'action 8 consiste à tester des classes découverte forêt-bois pour sensibiliser un public scolaire.

Echanges sur le diagnostic et les propositions d'actions

Bertrand RAYSSIGUIER (président du syndicat des forestiers privés du Finistère - Fransylva 29), souligne l'importance de la forêt privée qui représente 90% de la surface forestière du Pays de Brest. Le point de départ d'une valorisation en bois de production doit consister à motiver et aider les propriétaires privés. Le bois de production finistérien est en grande partie résineux, or ceux-ci ne représentent que 25% des surfaces, il faudrait donc planter du résineux pour répondre à la demande. Et aussi rétablir l'image du résineux, celui-ci n'ayant pas toujours bonne presse auprès du grand public. Fransylva 29 sera aux côtés du Pôle métropolitain du Pays de Brest et d'Abibois pour déployer ce plan d'actions.

Olivier FERRON confirme que le marché est demandeur de conifères. Néanmoins les essences feuillues et conifères ne doivent pas être opposées : sur 400 000 ha de forêts en région, la forêt de production qui alimente le marché régional représente environ 30 000 ha et il n'est pas nécessaire de transformer en profondeur nos forêts pour répondre à la demande. Par ailleurs le dispositif Breizh forêt bois qui porte les opérations de plantations au niveau régional finance déjà en majorité des conifères. Néanmoins il convient en effet de rester vigilant car le marché a besoin de ce type d'essences.

Guy LE VALLEGANT (CETEF 29, Centre d'études techniques et d'expérimentations forestières) remarque que les arbres bocagers dont il est propriétaire ne se vendent pas en bois d'œuvre. Dans le cadre d'une rénovation de grange, le charpentier a refusé d'utiliser ses bois locaux car il ne pouvait pas appliquer de garantie décennale, ce sont donc des bois scandinaves qui ont été utilisés.

Olivier FERRON précise que l'intervention de Nicolas DUVERGER (CAUE 29) portera justement sur des expériences pilotes à initier pour valoriser la ressource locale, en particulier des aménagements de bourgs par des maîtres d'ouvrage publics. On commence à voir des expériences de ce type sur d'autres territoires, ce sont des réflexes qu'on doit impulser et accompagner pour monter en compétences et constituer à terme un réseau local d'entreprises habitués à travailler cette ressource (scieries, charpentiers, designers...). La MOA devra accepter de déroger à certaines règles, l'approche doit être plus souple que pour la réalisation d'un équipement type collège par exemple.

Anne-Sophie MORVAN (adjointe à la mairie de Guilers) revient sur le levier d'action de la commande publique et l'enjeu pour les collectivités de la rénovation des bâtiments publics. Quel lien entre le bois et la rénovation de ces bâtiments ? Peut-on placer de façon volontariste le matériau bois dans des programmes de rénovation ?

Hervé BOIVIN (animateur bois construction chez Abibois) précise qu'il existe quelques chantiers de réhabilitation bois en Bretagne (collèges, lycées, quelques logements...) mais le décollage du marché tarde à venir. Le plan de relance et l'enjeu croissant de rénovation thermique vont sans doute accélérer ce marché, avec un potentiel de développement très important au vu du patrimoine immobilier public. Dans ce cadre, il souligne qu'il est possible pour une collectivité d'imposer le bois comme matériau structural ou de vêture, c'est dans cet esprit qu'a été mis en place l'AMI à Rennes. Et on voit de plus en plus d'appels d'offre ou de consultations imposer des volumes de matériaux biosourcés, même si les acteurs publics n'ont pas encore pris ce réflexe.

Daniel LE COSSEC (Le Logis Breton, coopérative d'HLM) confirme qu'on peut tout à fait imposer le recours au bois ; c'est plus compliqué de préconiser du bois local mais l'enjeu est d'abord de préconiser la construction avec le matériau bois. Concernant la construction bois en logement, le réflexe est pris chez tous les opérateurs en maison individuelle, en revanche ce n'est pas encore le cas en logement collectif et semi-collectif. Par ailleurs ce serait une erreur de calquer l'AMI du Pays de Brest sur celui de Rennes, on n'est pas sur le même marché. Et si on veut inculquer le réflexe bois aux opérateurs de la construction, il faut que cet AMI impulse des programmes normaux c'est-à-dire reproductibles (en l'occurrence pour des promoteurs sociaux ou privés du collectif bas d'une vingtaine de logements), plutôt que des opérations remarquables ou exceptionnelles (il ne faut pas demander au bois d'être encore plus vertueux que la réglementation).

Hervé BOIVIN approuve la nécessité d'adapter le cahier des charges et les objectifs aux spécificités du territoire et de son marché. Il conviendra d'associer tous les participants qui le souhaitent à la définition de ce cahier des charges. L'intérêt de l'AMI est dans sa capacité à mobiliser un nombre important d'acteurs et à faciliter le contact avec les collectivités et aménageurs.

3. Les acteurs en actions : vers un plan d'actions Forêt-Bois Pays de Brest

2 séquences avec différents intervenants impliqués dans la filière permettent aux participants de se projeter dans le futur plan d'actions : connecter la ressource bois locale avec les marchés, s'affirmer comme réseau de compétences. Les 8 actions proposées ne peuvent toutes être abordées lors de ce séminaire et certaines devront faire l'objet d'autres temps d'échanges préparatoires (ex. la promotion des métiers du bois en lien avec les besoins d'emplois et de compétences de la filière locale).

1^{ère} séquence : connexion ressource locale et marchés

➤ Laurent PIOLINE (ONF) : mobiliser les propriétaires forestiers publics



L'ONF en Bretagne gère 38 000 ha de forêts publiques qui regroupent les forêts domaniales et celles des collectivités, soit 10% de la forêt bretonne. Tout en garantissant la multifonctionnalité de ces massifs, l'ONF met chaque année sur le marché 140 000 m³ de bois régional. L'ONF propose de mener des actions ciblées vers les collectivités du Pays de Brest en recherchant des synergies avec les actions menées par le CNPF vers les propriétaires privés.

L'ONF gère sur le Pays de Brest 420 ha de forêts de 9 collectivités, de Crozon jusqu'au nord de Lesneven, pour des surfaces allant de 10 à plus de 180 ha pour la commune d'Argol. 3 forêts domaniales (appartenant à l'Etat) couvrent 1 300 ha (Cranou, Bois du Gars, Landévennec). Toutes ces forêts sont dotées d'un document d'aménagement qui permet de connaître les essences, les volumes mobilisables, la qualité des bois, avec une programmation dans le temps. **L'ONF recense un potentiel de 200 ha sur 4 communes du Pays de Brest** qui pourraient bénéficier du régime forestier et des services de l'ONF ; ce potentiel reste à développer dans le cadre du plan d'actions.

Entre les forêts domaniales et les forêts de collectivités on a une ressource bien distincte : **les massifs domaniaux ont des peuplements anciens qui peuvent alimenter les marchés de la construction**, alors que dans les forêts de collectivités tout est à construire pour l'avenir avec la gestion forestière et la sylviculture. **Aujourd'hui les forêts de collectivités alimentent uniquement les marchés du bois énergie en raison du profil des peuplements présents** ; la sylviculture permettra à terme de mettre sur le marché des produits plus attractifs pour les transformateurs.

La principale problématique des forêts bretonnes est la mobilisation de la ressource, avec des faibles volumes, un morcellement géographique, une qualité hétérogène et moindre du fait du profil des forêts, et *in fine* des lots relativement peu attractifs pour la transformation.

Un levier à envisager est d'optimiser la mobilisation de la ressource par une mutualisation des actions de gestion forestière (exploitation, plantation, travaux). L'intérêt d'engager une action de mutualisation de ces opérations de gestion est également de **constituer un tissu économique d'entrepreneurs forestiers** (bûcherons, scieurs...), nécessaire au développement d'une culture bois sur le territoire, en leur garantissant un volume d'activité dans les années à venir.

Pour être efficace ce type d'action devrait également associer les propriétaires privés. On peut envisager des ventes groupées public/privé qui donneraient à des propriétaires privés une opportunité de renouveler leurs peuplements.

➤ **David LE FERREC (CNPf) : mobiliser les propriétaires forestiers privés**

Le CNPF est un établissement public chargé du développement de la gestion durable des forêts privées, il conseille les propriétaires forestiers privés. Le CNPF propose de mener des actions concrètes et ciblées auprès des propriétaires au Pays de Brest, en collaboration avec l'ONF et Fransylva 29.

On constate d'abord un nombre important de terrains en friche qu'il conviendrait de diagnostiquer afin d'envisager des projets de (re)boisement, qui pourraient en partie être financés via le programme régional Breizh Forêt Bois.

Un autre objectif serait d'augmenter le nombre de propriétaires forestiers privés sous document de gestion durable (équivalent du document d'aménagement de l'ONF), étape indispensable pour accroître la mobilisation et à la valorisation de bois local, par la connaissance des essences, de la qualité des bois et des volumes mobilisables. Pour rappel le potentiel est fort mais avec un morcellement très important de la forêt privée (8 000 propriétaires).

Le nerf de la guerre est la mise en marché et la commercialisation des bois, il conviendra dans cette optique, comme précisé par Laurent PIOLINE, d'allier acteurs de forestiers publics et privés dans des opérations collectives (plantations, travaux, exploitation...).

L'information des élus locaux et la formation des propriétaires privés à la gestion forestière durable sont également un enjeu important pour accompagner cette mise en mouvement de la forêt privée.

Pour mener ces actions, on peut **s'appuyer sur le retour d'expérience d'autres territoires bretons** accompagnés par le CNPF. Des opérations groupées d'éclaircies ou de reboisement y ont été conduites avec succès, en associant public et privé et avec la mobilisation de subventions Breizh Forêt Bois.

➤ **Nicolas DUVERGER (CAUE 29) : développer des aménagements en bois local**



Le CAUE 29 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association départementale qui a pour mission le conseil aux particuliers et collectivités ainsi que la sensibilisation, l'information et la formation des publics à l'architecture et à l'urbanisme, avec une préoccupation environnementale. Dans ce cadre, l'arbre et le bocage en tant que paysages, le bois en tant que ressource pour la construction et l'aménagement, sont pleinement intégrés à l'action du CAUE.

Le premier enjeu identifié par le CAUE est de susciter un usage plus intensif du matériau bois, en rendant visible son usage dans l'espace public. Ces réalisations doivent mettre en désir le bois et être transposables aux particuliers. Par exemple, aujourd'hui les clôtures se font en PVC alors qu'elles pourraient aisément être réalisées avec du bois local.

Pour cette mise en désir du bois, le CAUE propose différentes pistes qui restent à prioriser :

- **Organiser des résidences d'artistes ou d'architectes**, en lien avec des charpentiers et menuisiers. Dans cet esprit, le Voyage à Nantes est un festival qui donne lieu à la **fabrication de micro-architecture sur un itinéraire urbain**, autant de signaux et démonstrateurs à l'attention du grand public.
- **Travailler sur la requalification des cours d'écoles**, aires de bitume où l'arbre a été effacé. Cette transformation passerait par **l'installation de mobilier en bois et la replantation d'arbres**. On pourrait au travers d'une action ciblée, avec des collectivités motivées, apporter ainsi une réponse à l'aspiration de plus de nature en ville.
- **Organiser un festival de mobilier urbain avec un concours d'idées** à destination d'équipes d'architectes, designers, charpentiers, menuisiers. Travailler avec des collectivités qui s'interrogent sur la **reconquête de leurs espaces publics** et identifier des lieux, des situations, des usages particuliers. A partir de ce cahier des charges, rassembler un foisonnement de propositions avec le concours d'idées, puis de mettre en œuvre **des mobiliers d'un nouveau style à partir de la ressource locale**. Ce festival pourrait donner lieu à une exposition et à un catalogue. Ce type d'action a déjà été mené par le CAUE 22, par le collectif Bellastock ou encore dans le cadre des festivals Architectures vives à Montpellier ou Forme publique à Paris.
- **Ce concours pourrait aussi inciter au « faites le vous-même ! »** en invitant des architectes à céder librement des plans pour une utilisation plus massive du bois par le grand public, par exemple pour des clôtures, portails ou abris de jardin. Nicolas DUVERGER a déjà mené cette expérience au CAUE de la Sarthe avec le festival Petites machines à habiter.

Nicolas DUVERGER lance un appel à partenariat, le CAUE aura besoin d'énergie, de compétences et de moyens financiers pour mener ce type d'actions sur le Pays de Brest, actions qui pourraient être un puissant relais de promotion du bois auprès du grand public et des collectivités.

➤ **Echanges sur l'enjeu « connexion ressource locale et marchés »**

Bertrand RAYSSIGUIER (Fransylva 29) intervient sur le sujet des friches et du reboisement. Il précise que la DDTM a identifié 100 000 ha de friches en Finistère, soit le même ordre de grandeur que la surface forestière. Après échange, l'analyse de cette donnée mérite d'être approfondie et détaillée. Catherine LE PERRON (Ar-Terr architecture & territoire) témoigne de son intérêt à participer aux actions proposées. Faire et montrer font partie du travail d'architecte. Elle souligne que ce programme d'actions forêt-bois se dessine à l'échelle pertinente, celle du territoire vécu, et doit permettre l'interconnaissance et la montée en compétence des acteurs, maîtres d'ouvrage notamment, pour pouvoir impulser des projets bois connectés à la ressource locale.

Marie GARNIER GUIOMAR (ébéniste membre de Koad an Arvorig, association pour l'utilisation durable du bois d'œuvre local), Fabien MAHE (Onésime Paysage) et Victor LANSELLE (association Ultra regroupant des designers) signalent également leur intérêt à participer à l'action de développement d'aménagements en bois local.

Miguel QUEFFURUS (Bois expo distribution) vient d'arriver sur le territoire en tant que négociant de bois pour l'aménagement extérieur. Il confirme le potentiel des bois locaux sur ces marchés, par contre il signale un vrai problème d'approvisionnement sur certaines essences locales, par exemple le châtaigner. Il considère nécessaire de sensibiliser les maîtres d'ouvrage au bon usage des essences selon les besoins. Le bois est un matériau vivant, pour plaire au grand public et garantir une durée de vie avec un minimum d'entretien, il faut mettre les produits au bon endroit.

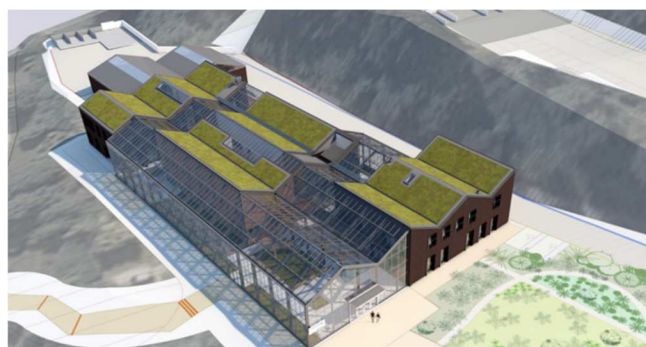
Thibaut THIERRY (Parc naturel régional d'Armorique) informe de l'animation territoriale du Parc dans le cadre de sa charte forestière et de l'existence de l'association Koad an Arvorig qui regroupe des acteurs valorisant le bois local, menuisiers, designers, scieurs... Le Parc a édité une plaquette qui met en avant l'utilisation de bois locaux notamment en mobilier urbain. Il se tient à disposition des acteurs du Pays de Brest dans leurs démarches en faveur de la valorisation de la ressource bois local.

2^{ème} séquence : s'affirmer comme réseau de compétences

➤ **Christophe CALVARIN (Ener'gence) : bois énergie, rencontres chantiers...**

Ener'gence est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Brest. L'association a pour mission de conseiller, informer et sensibiliser sur la transition énergétique. Elle propose de contribuer à la démarche forêt-bois du Pays de Brest en intégrant dans ses programmes existants des actions ou messages autour du bois énergie et du bois d'œuvre.

Ener'gence porte le programme Chaleur D'ici même qui consiste en des subventions de l'Ademe pour développer les énergies renouvelables thermiques auprès des acteurs publics et privés (hors particuliers). Réunions, visites de sites, chantiers de démonstration sont organisés pour faire connaître les techniques de bois énergie et faciliter leur mise en œuvre.



Un programme de rencontres chantiers est en préparation en collaboration avec Abibois. Une première visite est prévue prochainement au Conservatoire botanique national de Brest. Ce programme s'adresse notamment aux acteurs de la filière du bâtiment avec un focus sur les techniques de construction en bois d'œuvre et biosourcés.

Ener'gence propose une prestation de conseil en énergie partagé aux communes du Pays de Brest. Environ 50 communes partagent une ingénierie pour un suivi énergétique du patrimoine communal et des études visant à réduire la consommation d'énergie. Des visites de chantiers sont organisées, certaines faisant la part belle au bois, comme le siège de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes, la mairie de Plouzané ou la future école de Saint-Pabu. Cette sensibilisation des élus aux atouts du matériau bois pourra être poursuivie en lien avec la démarche forêt-bois du Pays de Brest.

Des actions sont également menées par Ener'gence vers les citoyens et le grand public : conseil aux particuliers (surtout axé sur la rénovation et l'extension des logements), dans ce cadre les conseillers Ener'gence pourraient être sensibilisés et outillés pour communiquer sur le matériau bois et orienter

vers le réseau d'acteurs et de compétences ; une action de mobilisation citoyenne a été engagée, avec des conférences et événements pour massifier la sensibilisation du grand public sur la transition énergétique, dans ce cadre une sensibilisation forêt-bois pourrait tout à fait être envisagée.

➤ **André BOULIC (expert bois) : panorama bois & émulations constructives**

André BOULIC, expert bois mobilisé par Abibois, propose de contribuer à la démarche forêt-bois du Pays de Brest autour de 3 axes visant à promouvoir le bois d'œuvre sur le territoire :



Alimenter un « panorama bois » : ce travail déjà en cours au niveau régional permet de mettre en lumière les réalisations bois, il a commencé à être décliné localement par le Pôle métropolitain avec une carte interactive (arcg.is/0ifK8y0) ; il s'agirait d'amplifier cette démarche sur le Pays de Brest en allant chercher des réalisations auprès d'architectes, d'entreprises, de collectivités ; ces réalisations doivent être caractérisées, leur qualité environnementale et architecturale doit être soulignée, ainsi que la pertinence du matériau bois et son intégration avec d'autres matériaux.

Identifier les compétences : une 2^{ème} carte interactive a été initiée par le Pôle métropolitain pour mettre en lumière les compétences forêt-bois (arcg.is/1TL8C90) ; il s'agirait là aussi d'amplifier cette démarche et de valoriser ce réseau de compétences bois auprès des maîtres d'ouvrage et des donneurs d'ordre via des supports ad hoc.

Organiser des « émulations constructives » : il s'agirait de partir de projets dans lesquels le bois est mobilisé de façon intelligente, en mixité avec d'autres matériaux, et d'organiser des rencontres pour provoquer l'échange entre architecte, bureau d'études, charpentier, ossaturier, énergéticien, etc. et permettre ainsi à tous de monter en compétences par le retour d'expérience et de connaître les compétences et savoir-faire locaux (ces « émulations constructives » viendraient nourrir le programme de rencontres chantiers présenté par Christophe CALVARIN).

➤ **Echanges sur l'enjeu « s'affirmer comme réseau de compétences »**

Laurence KERSALE (Pôle emploi) remarque qu'il serait pertinent, en complément d'une cartographie des compétences, de développer un volet sur les métiers car il y a une grande méconnaissance de la filière forêt-bois et de ses métiers. Par ailleurs, il pourrait être envisagé d'orienter des personnes par le biais de l'insertion vers cette filière et de les former par retour d'expérience. Erwan BUREL précise que cet enjeu emploi, formation et attractivité des métiers, bien identifié dans le diagnostic mais n'ayant pu être traité lors de ce séminaire, devra faire l'objet d'un travail spécifique.

Manuel ALVAREZ (Lycée de l'Elorn) précise que son établissement est très intéressé pour participer aux actions à venir sur le Pays de Brest portant sur la promotion des métiers du bois et le développement du réseau de compétences, en lien avec les besoins des entreprises.

4. Conclusion du séminaire et prochaines étapes

Patrick LECLERC remercie l'ensemble des participants pour leur motivation à s'investir dans le développement de cette filière forêt-bois. Il détaille les 2 prochaines étapes pour concrétiser un plan d'action forêt-bois ambitieux sur le Pays de Brest.

1^{ère} étape fin 2020 : finaliser le « Plan d'action forêt-bois Pays de Brest 2021-2024 »

- **Programme d'actions** : détailler les fiches actions, préciser les opérateurs, préciser les calendriers et le budget (> 300 K€ sur 3 ans)
- **Animation et coordination** : il est envisagé une animation du programme par Abibois (recrutement d'un animateur dédié)
- **Pilotage** : il est envisagé un comité de pilotage dédié du Pôle métropolitain avec des représentants des différents maillons de la filière (2 à 3 réunions par an)
- **Valider le plan d'actions** par les élus du Pôle métropolitain du Pays de Brest



2^{ème} étape (début 2021) : mobiliser les financements et engager le plan d'actions

- **Rechercher les financements ad hoc** auprès de nos partenaires publics (Etat, Région, Europe, Ademe, Banque des Territoires...)
- **Positionner ce plan d'actions forêt-bois comme une démarche pilote et innovante** qui contribue à la fois à la relance économique du territoire et à un changement de modèle pour atténuer l'empreinte carbone et lutter contre le changement climatique
- **Engager de premières actions au 1^{er} semestre 2021** et monter en puissance progressivement

Ensemble,
développons la filière forêt-bois
en Pays de Brest

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



Abibois
AU CŒUR DU BOIS



Gardons le contact !

Vos référents techniques sur l'action forêt-bois du Pays de Brest :

Erwan BUREL

Chargé de mission économie au Pôle métropolitain

erwan.burel@pays-de-brest.fr

02 98 05 44 51

Olivier FERRON

Directeur général d'Abibois

olivier.ferron@abibois.com

02 99 27 54 27

Newsletter forêt-bois Pays de Brest



Le Pôle métropolitain du Pays de Brest, avec l'appui d'Abibois, s'engage en faveur de la filière forêt-bois : une stratégie et un plan d'actions sont en cours d'élaboration avec les acteurs locaux de cette filière, créatrice de valeur économique et écologique, de l'amont forestier à l'aval artisanal et industriel.



Vous avez peut-être déjà contribué au diagnostic territorial et participé aux ateliers organisés en début d'année, nous vous en remercions !

Le travail collectif engagé depuis 1 an avec les acteurs de la filière forêt-bois du Pays de Brest a permis de faire émerger un défi – le développement local des marchés du bois d'œuvre – et 6 propositions d'actions.

Nous souhaitons partager avec vous ces propositions d'actions. Nous attendons vos avis via le sondage ci-dessous et nous comptons sur votre participation au prochain séminaire qui se tiendra le 19 novembre. Merci pour votre implication !

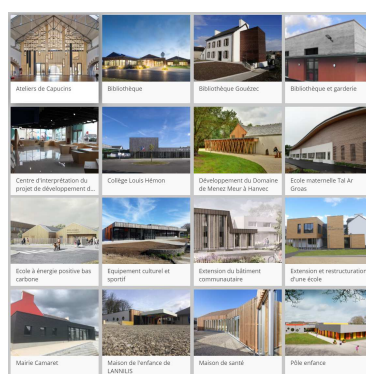
Patrick LECLERC
Vice-président du Pôle métropolitain
chargé de l'économie et de l'emploi

Télécharger le diagnostic territorial et les propositions d'actions

Pour vous
informer et vous
associer aux
différentes
étapes.

pays-de-brest.fr/inscrivez-vous-a-nos-newsletters

Contactez-nous pour vous référencer ! contact@pays-de-brest.fr | 02 98 00 62 30



Panorama bois
Partagez vos réalisations !
arcg.is/0ifK8y0



Panorama compétences
Faites-vous connaître !
arcg.is/1TL8C90